



RÉPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES EAUX, FORETS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS

**DEUXIÈME PROJET DE GESTION DURABLE ET PARTICIPATIVE
DES ENERGIES TRADITIONNELLES ET DE SUBSTITUTION (PROGEDE 2)**

**Atelier Renforcement de capacité de la CEDEAO sur la GDF
avec REDD+: Aménagement participatif et GDF, cas du
PROGEDE2**



Présenté par: Lt-Colonel Alassane NGOM

Niamey 27-29 avril 15

SOMMAIRE

2

- INTRODUCTION
- ENJEUX INSTITUTIONNELS ET REPONSES APORTEES .
- ENJEUX TECHNIQUES : AMENAGEMENT ET GESTION DURABLE DES FORETS
- IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUE DE GDF
- DEFIS ET OPPORTUNITES

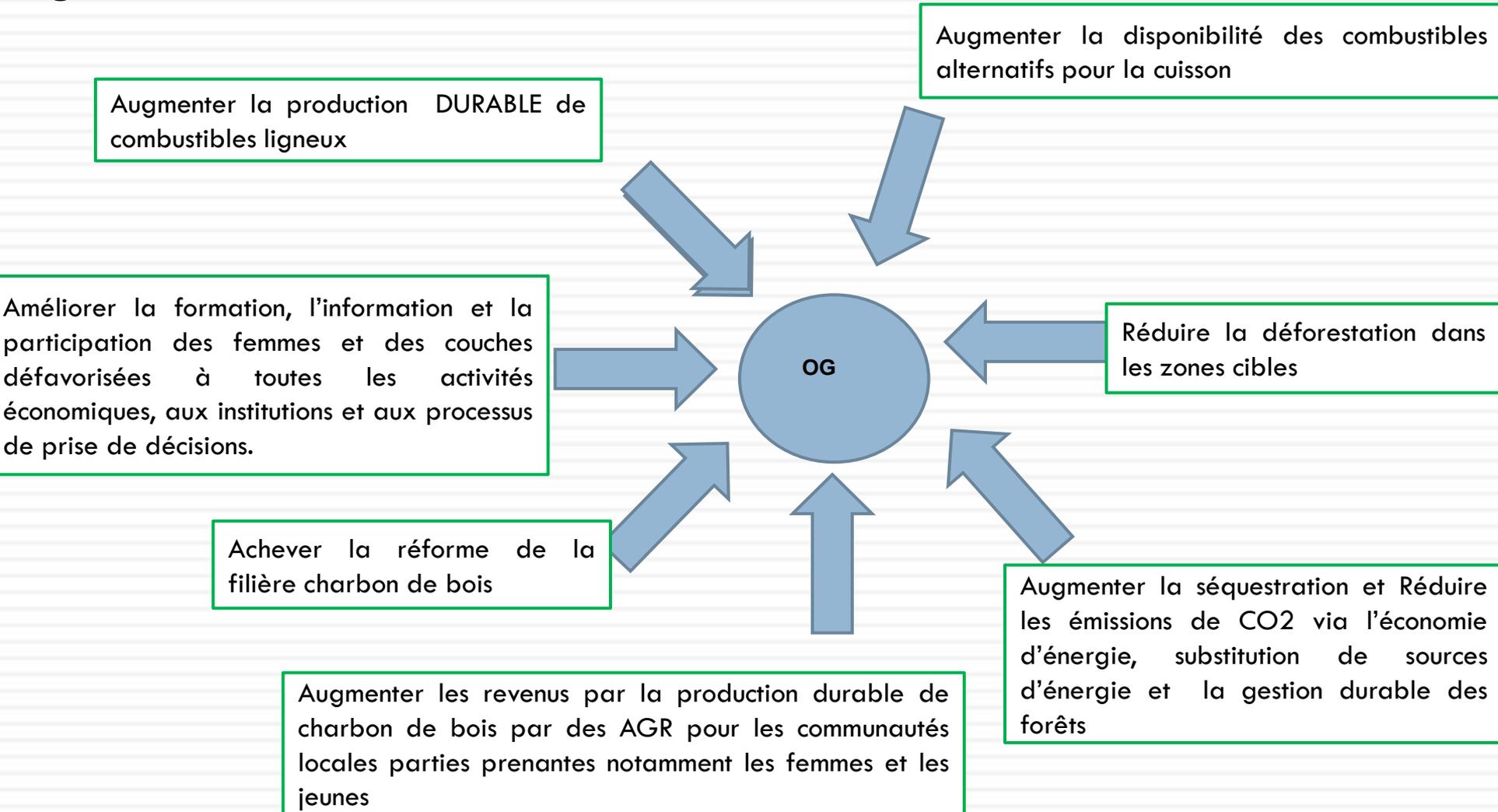
INTRODUCTION

3

CONTEXTE

- Prédominance du bois-énergie dans les combustibles de cuisson (80%) et le bilan Egie (52%) causant une dégradation des RF ;
- Filière du charbon de bois (plus de 20 milliards de chiffre d'affaire) dominée par les exploitants forestiers ;
- Faible implication des populations locales dans la filière bois énergie (6% des revenus en 2009) dominée par les exploitants forestiers,
- faiblesse de l'utilisation des combustibles alternatifs au bois-énergie et la valorisation du potentiel en énergie renouvelable (particulièrement en bioénergie) ;
- non maîtrise de la tendance de satisfaction des besoins en combustibles domestiques (bois énergie) à M<

OG: Contribuer à l'augmentation de manière durable de la disponibilité de combustibles domestiques diversifiés, ainsi que des revenus des communautés concernées, tout en préservant l'écosystème forestier et **en tenant compte du genre**.



INTRODUCTION

5

PROGEDE2

- COMPOSANTE 1: Réforme institutionnelle de la filière charbon de bois
- COMPOSANTE 2: Gestion durable de l'approvisionnement en combustibles ligneux
- COMPOSANTE 3: Promotion et diversification des combustibles domestiques modernes
- COMPOSANTE 4: Arrangement institutionnel pour la mise en œuvre du projet

ENJEUX INSTITUTIONNELS ET REponses APPOrTEES

6

Rendre
opérationnelle
la
décentralisation
de la GRF

- ❑ Connaissance des R&R par les CL ;
- ❑ Organiser le droit d'accès à la RF ;
- ❑ Quelle organisation des populations pour leur implication ? ;
- ❑ Quelle distribution des revenus domaniaux (forestiers) entre Etat et CL ?
- ❑ Quelle alternative pour les exploitants forestiers (rentiers) ?

ENJEUX INSTITUTIONNELS ET REPOSES APORTEES

7

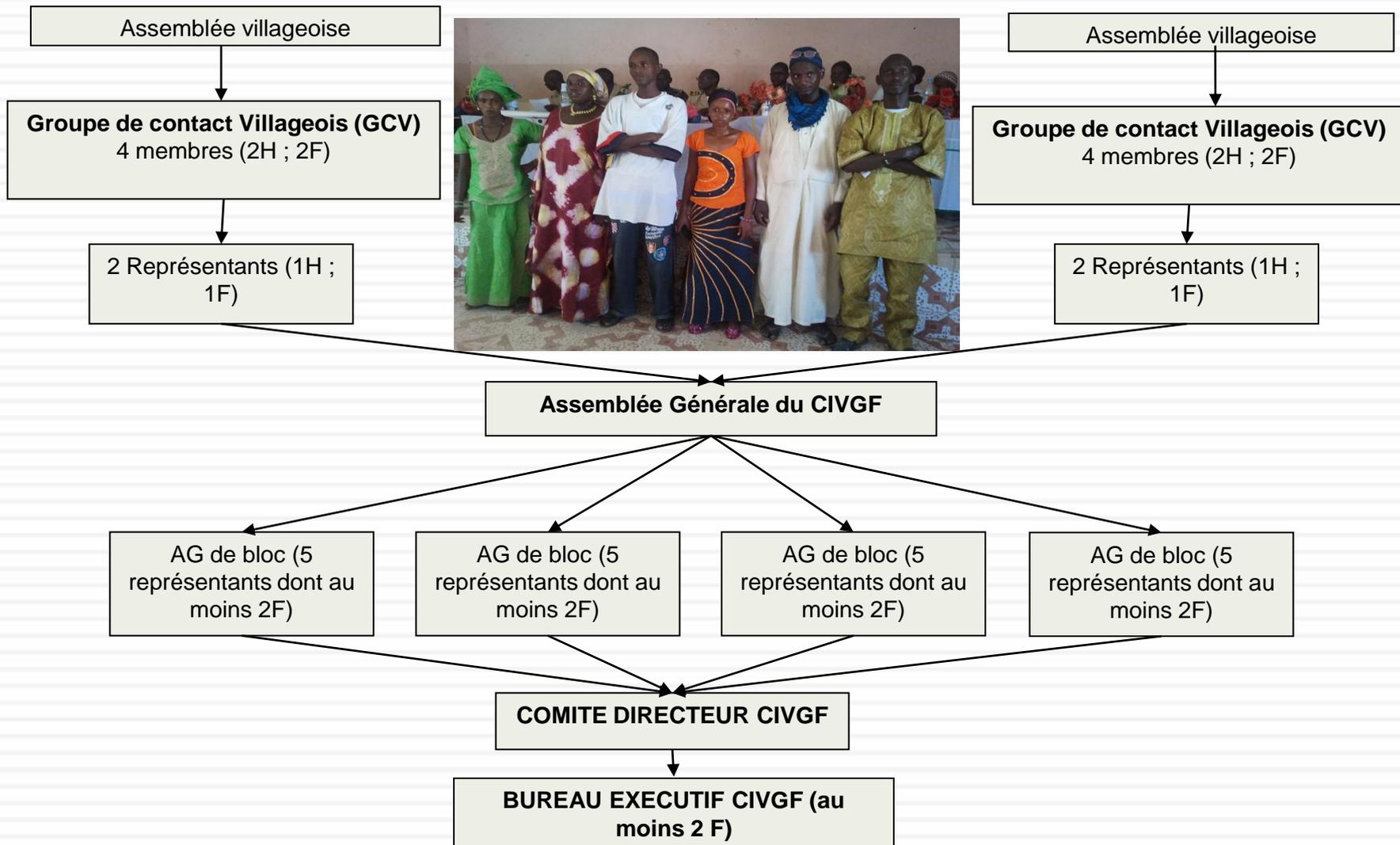
Réponses du
PROGEDE2

- Renforcement des capacités des élus locaux sur la décentralisation ;
- Révision du code forestier ;
- Élaboration d'un manuel pour adjudication des coupes et cahier des prescriptions type ;
- Proposition d'une nouvelle fiscalité forestière (assiette et niveau des redevances) ;
- Etablissement de clés de répartition
- Développement d'une ingénierie sociale pour organiser les population ;
- Diversification des activités des Exploitants

Aménagement participatif des forêts: Ingénierie Sociale

8

Organisation des Populations autour des Comités Inter villageois de Gestion de la Forêt (CIVGF)



Aménagement participatif des forêts: Ingénierie Sociale

9

Organisation des producteurs locaux autour des GIE de bloc

Réseau national des producteurs locaux du Sénégal

Fédération régionale des producteurs locaux

Fédération régionale des producteurs locaux

Union GIE Massif_1

Union GIE Massif_2

Région_2

GIE Bloc_1 GIE Bloc_2

GIE Bloc_1 GIE Bloc_2

Union GIE Massif_1

Union GIE Massif_2

GIE Bloc_3 GIE Bloc_4

GIE Bloc_3

GIE Bloc_1 GIE Bloc_2

GIE Bloc_1 GIE Bloc_2

GIE Bloc_5

Union GIE Massif_3

GIE Bloc_3 GIE Bloc_4

GIE Bloc_3

GIE Bloc_1 GIE Bloc_2

GIE Bloc_3 GIE Bloc_4

Région_1



RÉPARTITION DES RETENUS ISSUES DE L'EXPLOITATION DURABLE DE BOIS ÉNERGIE

10

Retenue locale

La retenue pour un sac de charbon de bois de 50kg est de 200FCFA, soit 80 000 FCFA par chargement de 400 Sacs

Clés de répartition

Les recettes issues de la vente de charbon de bois sont réparties entre les Communes, les CIVGF et les GCV (fonds d'investissement villageois) comme suit:

Zone Est
(Tamba, Kédougou)

C: 40%

GCV: 40%

CIVGF : 20%

Zone Sud
(Kolda, Sédhiou)

C: 40%

GCV: 20%

CIVGF : 40%

ENJEUX TECHNIQUES : AMENAGEMENT ET GESTION DURABLE DES FORETS

11

Les défis majeurs

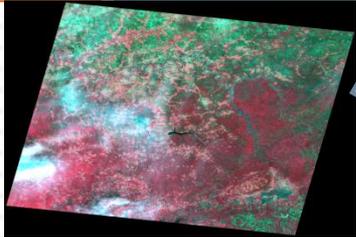
- Définir des normes et des référentiels éprouvés et validés ;
- Connaitre le potentiel et le fonctionnement des écosystèmes forestiers ;
- Disposer de PCI éprouvés et validés ;
- La maîtrise des facteurs de dégradation (Feux de Brousse, défrichements,...)

PROCEDURE D'AMENAGEMENT DU PROGEDE II

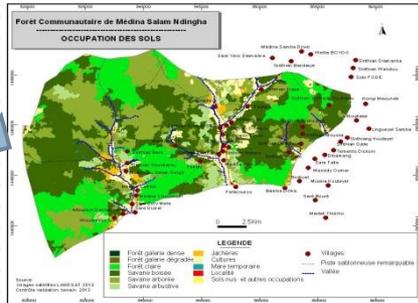
Aménagement participatif des forêts: Ingénierie forestière

1

Acquisition & traitement d'images satellite



Carte d'occupation du sol



2

Inventaire forestier



3

Traitement & analyse des données d'inventaire

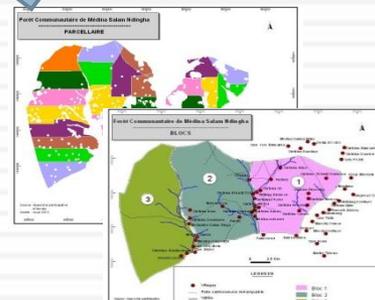


Délibération des communes

5



Validation Tec. & Soc.



4

Découpage de la forêt



6

Exploitation

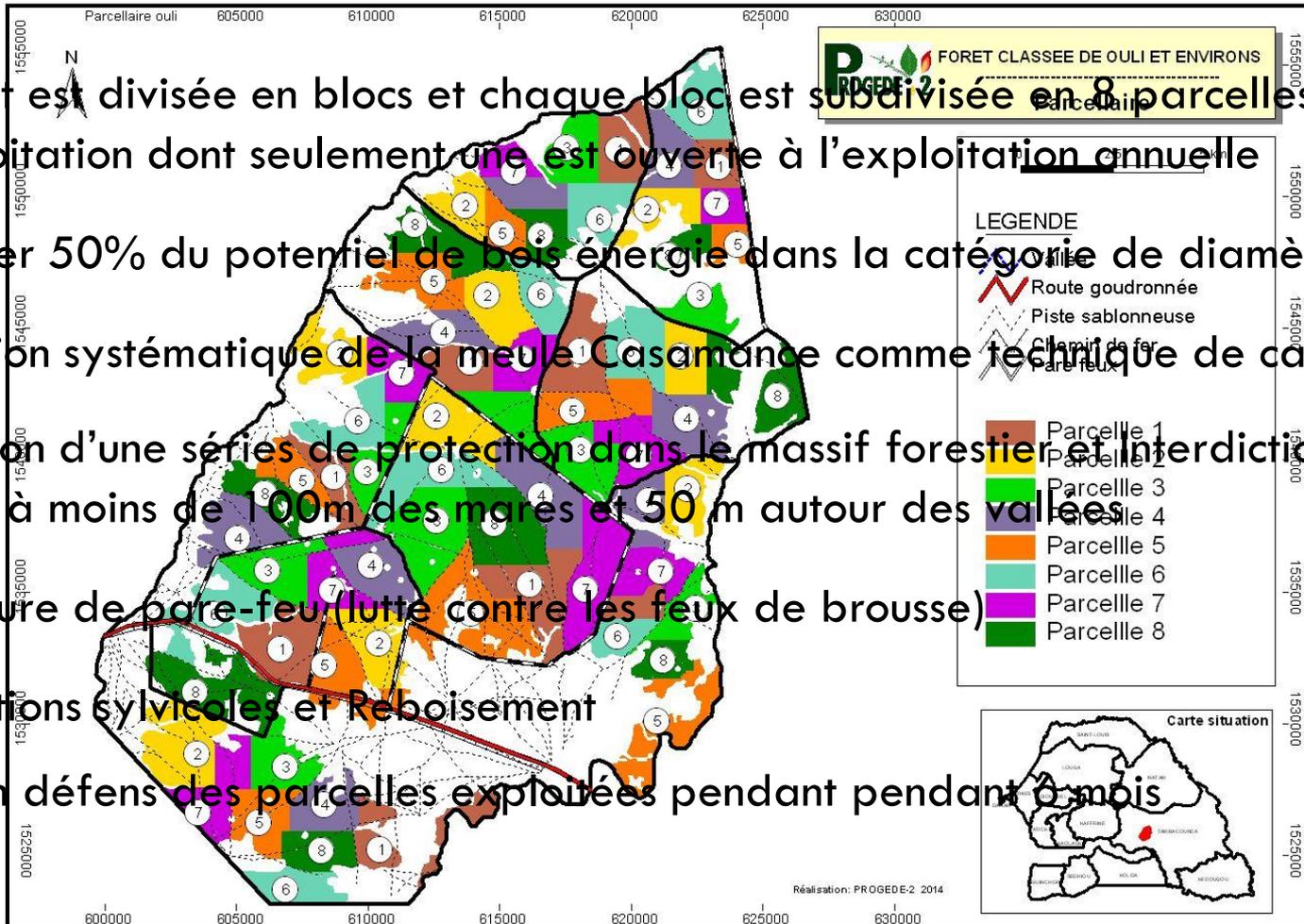
7

Régénération



❑ Découpage des massifs forestier en blocs puis en parcelle et définition des règles de coupe

- La forêt est divisée en blocs et chaque bloc est subdivisée en 8 parcelles d'exploitation dont seulement une est ouverte à l'exploitation annuelle
- Exploiter 50% du potentiel de bois énergie dans la catégorie de diamètre 10-25
- Utilisation systématique de la meule Casamance comme technique de carbonisation
- Définition d'une série de protection dans le massif forestier et interdiction de couper à moins de 100m des mares et 50 m autour des vallées
- Ouverture de pare-feu (lutte contre les feux de brousse)
- Operations sylvicoles et Reboisement
- Mise en défens des parcelles exploitées pendant 6 mois



Aménagement Participatif des forêts

Ingénierie forestière

**23 PAF validés techniquement
et socialement**

**superficie totale aménagées:
997 263 ha**

Ingénierie sociale

23 CIVGF mis en place

112 GIE de bloc installés

ENJEUX TECHNIQUES : AMENAGEMENT ET GESTION DURABLE DES FORETS

15

Facteurs influençants

- ❑ Amélioration des systèmes de production agricoles et pastoraux ;
- ❑ Gestion de la biodiversité autour des forêts aménagées ;
- ❑ Valorisation des PFNL
- ❑ Développer des sources d'énergie alternatives ;
- ❑ Promouvoir l'économie d'énergie (foyers améliorés) ;

Le PLUS

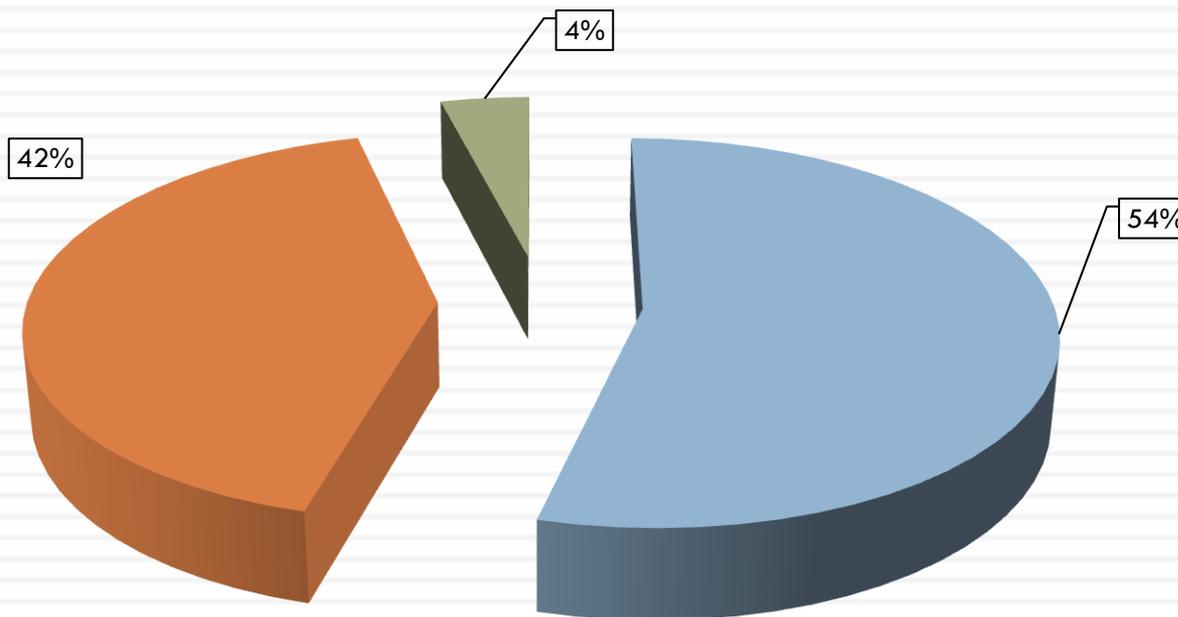
- Augmentation des revenus des populations locales et amélioration des conditions de vie ;
- Meilleure appropriation des forêts ;
- Meilleur suivi de l'exploitation forestière (planification) ;
- Meilleure maîtrise de l'approvisionnement en combustibles ligneux ;
- Atténuation de l'exode rural et de l'immigration clandestine



Zones d'intervention du PROGEDE 2	Nombre de forêts aménagées	Superficies aménagées (ha)	Nombre de CIVGF	Nombre de GIE de Producteurs locaux	Chiffre d'Affaires Prévisionnel 2015			Ristourne total 2015
					Chiffre d'affaires total	Part des Exploitants Forestiers	Part des producteurs locaux	
Zone Est (Tambacounda, Kédougou)	10 (Néttéboulou, Missira/Kothiary, Koar, Ségoucoutra, Ouly, Paniate, Niani saloum, Maka, Ndogo, Niani)	483 646	10	74	3 598 650 000	142 091 200	1 312 612 800	143 946 000
Zone Sud (Kolda, Sedhiou)	9 (Saré gardi, Bonconto, Thiéwal, Kandiator, Boussimbalo, Médina Salam Dingha, Saré bodio, Diambaty, Mbalocounda)	239 206	9	27	4033910000	2 156 822 400	1 715 731 200	161 356 400
Zone Centre Ferlo (Kaolack, Kaffrine, Matam)	4 (Malème-Delby, Moursdalifa, Makayop, Pimathiour)	126 361	4	11	311 150 000	00	298 704 000	12 446 000
TOTAUX	23	849 213	23	112	7 943 710 000	4 298 913 600	3 327 048 000	317 748 400



Repartition previsionnelle du chiffre d'affaire 2015 entre les acteurs



■ Exploitants Forestiers

■ Producteurs Locaux

■ CL, CIVGF& GCV

RÉFÉRENCE: 06% EN 2010

IMPACTS DIRECTS DES AMENAGEMENTS

19

Une meilleure protection et régénération des forêts aménagées

Amélioration des ressources budgétaires des collectivités locales (contrepartie dans les infrastructures socio-économique)

Disponibilité de fonds locaux d'aménagements (achat de vélo et motos pour la surveillance, de cheminés, réalisation de reboisement et pare-feu, etc)

Amélioration de conditions de vie des populations (prise en charge de frais de scolarité et de santé, alimentation, habitats, énergie solaire, etc)

Promotion de femmes productrices locales (augmentation de 12% des revenus des femmes en 2011 & 2013, 1018 femmes formées)



**Triage de synthiang koundara
aménagé par La Collectivité Locale**



Siège construit par le CIVGF de Kandiator

Contraintes

20

- Faible disponibilité de normes et référentiels pour les RF locales ;
- Faible disponibilité de données pour élaborer un scénario de référence (REDD+)
- Fragilité des acquis de l'aménagement participatis ;
- Génération de conflits entre acteurs ;

Opportunités

21

- Volonté politique de la décentralisation de la gestion des RF ;
- Finance carbone , Redd+ ;
- Dynamisme de la société civile ;
- Intérêt croissant du secteur privé

PRO



*MERCI POUR
VOTRE AIMABLE
ATTENTION*

ROGEDE



2

